

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 14 septembre 2020



MAIRIE DE DIJON

Président : M. François REBSAMEN

Secrétaire : Mme Mélanie BALSON

Membres présents : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIKUAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICHY - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Paul DURAND - M. Jean-Patrick MASSON - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Bassir AMIRI - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. Jean-Philippe MOREL - M. David HAEGY - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - M. Stéphane CHEVALIER - M. Laurent BOURGUIGNAT - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

Membres excusés : M. Pierre PRIBETICH (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme Claire TOMASELLI (pouvoir M. BERTHIER) - Mme Lydie PFANDER-MENY (pouvoir M. HAMEAU) - M. Georges MEZUI (pouvoir M. DESEILLE) - M. Jean-François COURGEY (pouvoir Mme KOENDERS) - Mme Nora EL MESDADI (pouvoir M. LOVICHY) - Mme Stéphanie MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU)

OBJET DE LA DELIBERATION

Aide exceptionnelle en faveur des sinistrés de la double explosion au port de Beyrouth – Attribution d'une subvention

Monsieur Deseille expose :

Mesdames, Messieurs,

Le 4 août 2020, le port de la capitale libanaise Beyrouth a été frappé par une double explosion faisant plus d'une centaine de victimes et des milliers de blessés.

En lien avec son partenaire libanais, Développement for People and Nature Association (DPNA), le Secours Populaire Français s'est mobilisé pour soutenir les populations sinistrées. Les deux structures sont intervenues sur place pour apporter les premiers soutiens matériels et évaluer les besoins (aide pour trouver des places dans les hôpitaux, soutien au relogement des familles qui ont tout perdu durant l'explosion, réponses aux besoins vitaux notamment par la distribution de colis alimentaires, de produits d'hygiène et soutien psychologique, etc). L'action menée par le Secours Populaire Français s'inscrit sur le long terme afin d'apporter un accompagnement aux populations.

Par lettre en date du 7 août 2020, le Secours Populaire Français – Fédération de la Côte d'Or sollicite une aide financière exceptionnelle auprès de la Ville pour lui permettre de mener à bien sa mission sur le terrain.

Compte tenu de l'importance du travail qui a été accompli et de l'ampleur de la catastrophe, je vous propose d'accorder une aide exceptionnelle d'un montant de 5 000 € au Secours Populaire Français – Fédération de la Côte d'Or.

C'est pourquoi, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 – décider d'attribuer une aide exceptionnelle de 5 000 € au Secours Populaire Français – Fédération de la Côte d'Or suite à la double explosion au port de Beyrouth ;

2 – m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ